

LES
ÉCOLES PRIMAIRES
ET LES
ÉCOLES NORMALES
EN FRANCE, EN SUISSE ET EN BELGIQUE

*Rapport présenté au Surintendant de l'Instruction publique et aux membres du
Comité catholique*

M. le Surintendant,

MM. les membres du Comité catholique,

Messieurs,

Pour me rendre au désir de l'honorable P. B. de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique, ⁽¹⁾ et me conformer à une résolution adoptée par le Comité catholique ⁽²⁾, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport qui suit, sur les écoles primaires et les écoles normales de la France, de la Belgique et de la Suisse, et sur les institutions qui se rattachent à ces écoles : Brevets de capacité, Certificat d'aptitudes pédagogiques, Pensions de retraites, Choix des livres, Conférences et Bibliothèques pédagogiques, etc.

(1) Lettre du 4 février 1909.

(2) Séance du 12 mai 1909.